

DATAACK

CAMP.

Livret d'accueil du stagiaire

Formation au 11, cours Joseph Thierry - 13001 MARSEILLE

Pour toute demande d'aménagement liée à une situation de handicap, vous pouvez contacter Camille Negrel : c.negrel@dataack.fr / 0612010036.

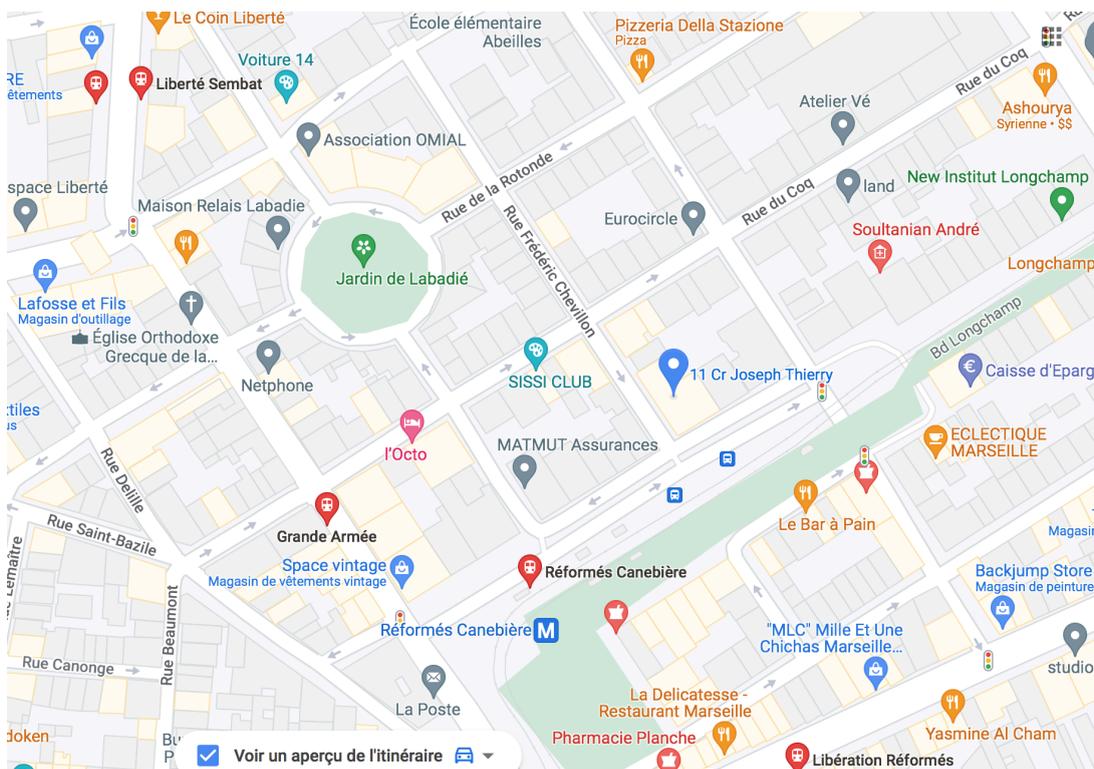
Notre organisme de formation

Nos formations s'appuient sur une pédagogie participative incluant des apports théoriques et la construction d'outils déployables dès le retour en entreprise ou au bureau.

Notre situation géographique

Dataack ne dispose pas de parking visiteurs mais notre organisme est desservi par les transports en commun : https://api.rtm.fr/fiche-horaires/rtm_plan_m1_hiver.pdf

<https://www.google.com/maps/search/Arrêts+de+transports+en+commun/@43.3005581,5.3843519,18z/data=!4m7!2m6!3m5!2s11+Cr+Joseph+Thierry!3s0x12c9c09860a6a24f:0x59a8c3e5d7306391!4m2!1d5.3858164!2d43.3005621>



Dataack - Société à responsabilité limitée au capital de 3000,00 €

N° Siret : 81034067900036 - R.C.S. MARSEILLE 810340679 - Code APE : 7021Z – TVA intracommunautaire : FR95810340679

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 93131763413 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nos moyens logistiques

La formation a lieu soit dans :

- notre salle de formation ;
- soit dans une salle partenaire ;
- soit en distanciel.

Nous vous proposerons du thé et du café à votre arrivée. Des lieux de restauration (restaurants, restauration rapide, ...) sont également disponibles à 5 minutes à pied des locaux.

Matériel

Prévoir un ordinateur portable

Informations sur la formation

Pendant toute la durée de la formation, les horaires sont ceux définis dans la convention.

Une pause d'une heure est prévue pour le déjeuner et des petites pauses sont également aménagées par le formateur/trice.

Pour le confort de tous, merci de veiller à mettre vos téléphones portables en mode silencieux.

En cas d'absence ou de retard, merci de nous avertir (contact : c.negrel@dataack.fr / 0612010036).

Droits et devoirs du stagiaire

Chaque stagiaire doit respecter les règles habituelles de respect des autres et du matériel. Notre organisme de formation a également le souci de veiller à la convivialité de la formation et au dialogue constructif et aux échanges entre les participants.

Le stagiaire doit prendre connaissance du règlement intérieur et s'y conformer.